

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 15 avril 2024

N° CP-2024-3-6-3

N° applicatif 8871

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Secrétariat général

SUBVENTION AU TITRE DU FORUM DES RELIGIONS 2024

Résumé : Le dialogue interreligieux est un vecteur fort de l'identité alsacienne déjà déployé par de nombreuses actions : Fonds InterReligieux, Veilleurs de Mémoire, expositions thématiques notamment. Dans ce cadre, le Forum des Religions est une pierre supplémentaire à cet édifice qui permettra à tout un chacun de s'informer, de s'instruire et de débattre sur une thématique qui, cette année, sera celle de l'espérance. Un programme de conférences, table-rondes mais aussi de découvertes des lieux de culte en Alsace est ainsi le fruit d'un portage commun.

LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX, UN MARQUEUR DE L'IDENTITE ALSACIENNE ET UN VECTEUR DE COHESION SOCIALE

Les pratiques religieuses sont nombreuses en Alsace et le dialogue interreligieux est un marqueur de l'identité culturelle soutenu par les deux anciens Départements alsaciens.

Ainsi le Département du Haut-Rhin et le Département du Bas-Rhin ont créé des fonds de soutien aux initiatives interreligieuses afin d'accompagner et promouvoir la cohésion sociale. Ces fonds, relevant aujourd'hui de la Collectivité européenne d'Alsace, ont été mis en place afin de soutenir des initiatives interreligieuses et d'accompagner des projets pour favoriser et développer le dialogue interreligieux en Alsace par le partage, le dialogue et des rencontres entre les différentes sensibilités religieuses.

Les projets éligibles sont les manifestations culturelles et festives, les projets d'information, de sensibilisation, de communication, favorisant le dialogue interreligieux et le respect mutuel. Ils doivent associer au moins trois des principales religions présentes en Alsace (catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam et bouddhisme) et être portés par des organismes à but non lucratif.

LE FORUM DES RELIGIONS : UN PROJET COMMUN

A ce premier volet de soutien qui existe depuis 2017, il s'agit à présent d'adjoindre un nouveau soutien : celui destiné au Forum des Religions. Fruit d'une coopération entre l'Université de Strasbourg (UNISTRA), la Ville de Strasbourg et la Région Grand Est dans un premier temps, la Collectivité européenne d'Alsace vient à présent rejoindre ce forum qui en est à sa quatrième saison.

Le Forum des Religions vient apporter à nos publics la possibilité de s'informer, de s'instruire et de débattre sur une thématique qui, cette année, sera celle de l'espérance. Un programme de conférences, table-rondes mais aussi de découvertes des lieux de culte en Alsace est ainsi le fruit d'un portage commun des structures citées plus haut.

Pour la Collectivité européenne d'Alsace, deux dossiers seront particulièrement mis en avant :

- L'organisation d'un « Jeudi soir avec les religions » où plusieurs dizaines de lieux de culte ouvriront leurs portes en soirée, et cela dans 7 villes alsaciennes (Brumath, Colmar, Haguenau, Mulhouse, Sélestat, Strasbourg et Thann). L'occasion pour les personnes intéressées de découvrir des lieux souvent fermés et d'entendre ce qui s'y vit,
- L'organisation d'une soirée conférence-débat à l'Hôtel d'Alsace de Strasbourg le vendredi 24 mai 2024.

Bien sûr, l'organisation de cet évènement qui durera trois jours, du 23 au 25 mai 2024, est le fruit d'un travail déjà mis en route depuis mi-2023. De même, le financement sera porté par l'ensemble des quatre structures pour un budget global de près de 50 000 €.

La part prise en charge par la Collectivité européenne d'Alsace s'élèvera à 10 000 € et sera versée, en une seule fois, à l'UNISTRA.

Précisons encore que le Forum des Religions est organisé tous les deux ans et qu'il est principalement situé à Strasbourg, sauf pour le « Jeudi soir avec les Religions » qui est à dimension géographique clairement alsacienne.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer, dans le cadre du dialogue interreligieux, une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'UNISTRA pour l'organisation du Forum des Religions, édition 2024 ;
- De préciser que, par dérogation au règlement budgétaire et financier de la collectivité, la subvention de fonctionnement fera l'objet d'un versement unique dès l'entrée en vigueur de la délibération attributive.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P261	P261O003		P261O003T07	4655-65-657382-348	10 000 €
TOTAL					10 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.